

Languidic

Breizh Bocage : début des aménagements dans la commune

Le Syndicat de la vallée du Blavet porte depuis 2008 le dispositif Breizh Bocage sur son territoire.

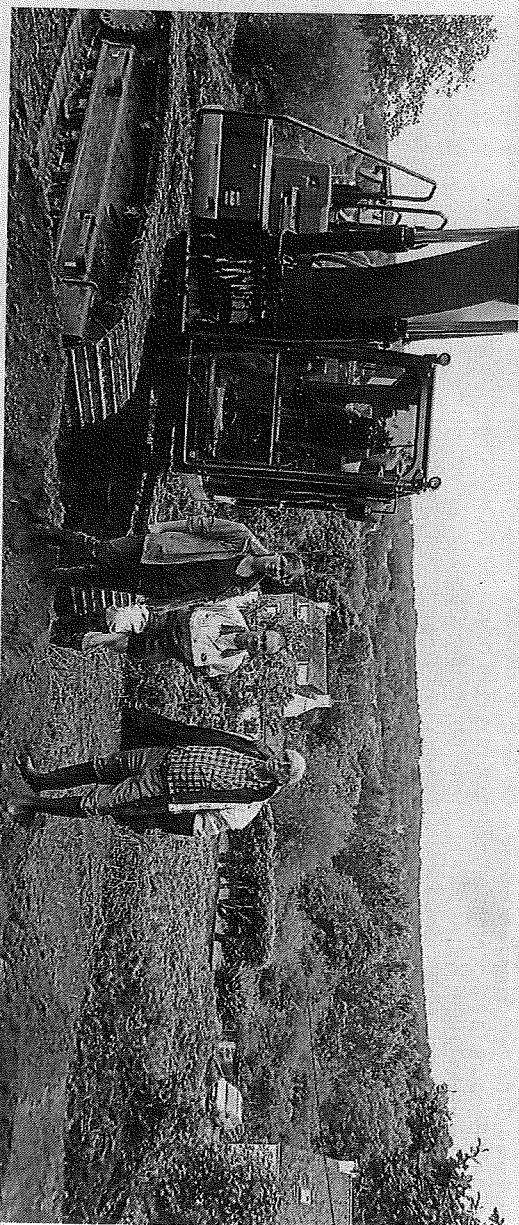
Un programme volontaire

Breizh Bocage est un programme volontaire de reconstruction de maillage bocager (talus plantés, haies...). Les aménagements réalisés dans le cadre de ce dispositif entrent tout d'abord dans un objectif de régulation des eaux de ruissellement et d'érosion en amont des cours d'eau. Réparti sur 50 communes, le bassin-versant du Blavet morbihannais a déjà pu bénéficier depuis le début du programme de 240 kilomètres de création d'aménagement bocager.

3,8 km de talus pour le moment

À présent, il s'agit de lancer la commune de Languidic en Breizh Bocage (seulement partie Blavet concernée). À noter que la densité bocagère sur Languidic est inférieure à la moyenne départementale, 45 mètres linéaires par hectare contre 65 mètres linéaires par hectare pour le département.

« Pour le moment, l'ensemble des agriculteurs de Languidic n'ont pas encore été contactés. Il s'agit donc, à travers ces travaux, de commencer à lancer la dynamique dans la commune. Ce sont près de 3,8 km



Caroline Bellec, chargée de la formalisation et de l'accompagnement des projets Breizh Bocage au sein du Syndicat de la vallée du Blavet ; Alain, le pelleteur « expérimenté » de l'entreprise Picaut et François Le Louër.

de travaux qui sont prévus cet automne et cet hiver. Différents types de projets sont proposés par le syndicat en fonction de la pente du terrain : talus (pelleteuse), billon (charnue forestière) ou haies à plat », explique François Le Louër, vice-président du Syndicat de la vallée du Blavet en charge du programme Breizh Bocage.

Ainsi, sont prévus pour le moment dans la commune : 1 506 mètres de talus réalisés par l'entrepre-

Picaut, de Moréac : 600 mètres de billons réalisés par l'entreprise Philippe-Rolland, de Le Cambout (22) ; 1 730 m de haie à plat plantée par l'entreprise Ocre, de Mohon (56).

Prises de contacts

Les prises de contacts dans les exploitations vont se poursuivre cet hiver : « Si vous êtes d'ores et déjà intéressés pour de tels projets de plantations, vous pouvez contacter le Syndicat de la vallée du Blavet au

02 97 51 09 37. »

Ce dispositif est financé par l'Europe, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau et le Syndicat de la Vallée du Blavet.

Pour ces premiers travaux, réalisés en ce début de semaine, c'est une parcelle d'Éric Connarec qui est concernée avec une protection des hauteurs de Pont-Augan et partiellement la route départementale qui y mène.